



1. Compte-rendu : conseil d'école n°2

Du mardi 12 mars 2019

Année scolaire 2018/2019

Etaient présents :

La directrice : Mme Fabre

Les enseignants : Mmes Maneval, Bonnepart, Crespin, Le Lay, Labro, Louvier, M. Kowacki.

Les parents élus : Mmes Hanssen, Bruas, M. Martel, M. Thuet.

Le représentant de la municipalité : M. Martin, Mme Espinoux.

Le délégué départemental de l'E.N. : M. Perrel.

Excusés : M. Jamon, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Bouchard, M. Boujeon, M. Bouteille, Mme Mauguin, Mme Rivoire, Mme Garel

Ordre du jour :

1. Carte scolaire
2. Projet d'Ecole 2016/2020
3. Projets en cours et sorties
4. Subventions demandées pour 2019
5. Stages de réussite, ELCO, EILE et EVS
6. Points abordés par les parents d'élèves
7. Points : sécurité, travaux.

1. Carte scolaire

Actuellement, l'école compte 205 élèves. En CP : 39 élèves, en CE1 : 35 élèves, en CE2 : 43 élèves, en CM1 : 42 élèves et en CM2 : 46 élèves.

Arrivée de 33 GS, un départ de 46 CM2 : 192 élèves seront à priori présents en septembre 2019. Nous n'aurons les chiffres définitifs que fin août 2019.

Les pré-inscriptions scolaires en mairie pour les nouveaux arrivants auront lieu le mercredi 27 mars 2019 et le vendredi 29 mars 2019 de 16h 30 à 19h 00. M. Martin s'engage à prévenir la directrice des nouvelles arrivées sur Charly dès leur inscription et inversement.

Les inscriptions des futurs CP provenant de la maternelle les écureuils se dérouleront les vendredis 17 et 24 mai de 13h 30 à 18 heures. La visite des GS de la maternelle Les Ecureuils aura lieu les 16 et 17 mai 2019.

La mise en place de la convention entre Charly et Vernaison de dérogation à la carte scolaire est effective depuis quatre ans et se justifie par la volonté des deux mairies de faciliter la vie de leurs administrés. Cette convention sera diffusée sur le blog de l'école ainsi que sur les sites internet des deux mairies après avoir été mise à jour.

Comme chaque année, une réunion aura lieu fin mai entre les mairies de Vernaison et de Charly pour statuer sur les demandes de dérogation, en présence des directrices et d'un représentant des parents d'élèves par école. En maternelle, ouverture possible d'une cinquième classe cette année mais les dérogations de Vernaison seront probablement refusées car l'école maternelle de Vernaison risque une fermeture.

La banderole concernant les inscriptions à l'école publique sera accrochée très prochainement sur la place de la mairie. Pas de journée Portes Ouvertes cette année.

2. Présentation du Projet d'Ecole 2016/2020

Quatre parcours différents seront à nouveau en place cette année :

- **Un Parcours d'éducation artistique et culturelle** avec un axe prioritaire : « Développer des parcours artistiques et culturels » L'action pour cette année sera la mise place d'un passeport culturel au niveau des CP.
- **Un Parcours de réussite scolaire** avec un axe prioritaire : « la mise en place d'un lien avec le collège. (Cycle 3) » : l'action sera une harmonisation des pratiques en langue vivante étrangère avec la mise en place d'une programmation d'école qui sera transmise au collège d'Irigny.
- **Un Parcours citoyen** avec un axe prioritaire : « Améliorer le climat scolaire » : l'action sera de résoudre les problèmes de violence dans différentes classes et non plus seulement dans la cour de récréation.
- **Un parcours éducatif de santé** : les actions seront multiples : aborder la sécurité du piéton, travailler sur l'hygiène corporelle, éduquer à l'alimentation, la santé dentaire, le rythme de l'enfant et apprendre à porter secours au CM2 et la prise en compte de la différence. Les RPE souhaitent que les enseignants fassent également une intervention sur l'utilisation des écrans auprès des élèves.
- Cette année, l'équipe enseignante ainsi que la mairie et les RPE n'ont pas renouvelé les trois commissions. Seule, la commission climat scolaire s'est réunie à deux reprises mais sans la présence de la mairie. Les RPE ont diffusé à deux reprises leur adresse mail dans les cahiers de liaison des élèves afin que les parents qui le souhaitent puissent les contacter. La directrice propose de laisser aux RPE un espace sur le panneau d'affichage à l'extérieur de l'école.

3. Projets en cours et sorties

- CP : Visite au Musée des Beaux-Arts, Projet Mime avec un artiste, spectacle Mime à Melchior le 30 avril, film Vice-Versa.
- CP/CE1 : idem
- CE1: idem
- CE2 : idem
- CE2/CM1 : Vice-Versa et Projet Mime
- CM1: Projet hospitalité et environnement : fabrication de nichoirs et mangeoires, projet fresque dans la cour, spectacle « Petit Prince » à Décines, « sans Famille » à Oullins.
- CM1/CM2 : Projet sur l'eau en avril : 5 séances avec ADES et OIKOIS, Les Petits Champions de la lecture : 3 avril 2019.
- CM2 : Projet hospitalité et environnement : fabrication de nichoirs et mangeoires, projet fresque dans la cour, spectacle « Petit Prince » à Décines, « sans Famille » à Oullins. Les CM2 se rendront à l'Hôtel de Ville de Lyon afin de participer à des ateliers thématiques sur le handicap en lien avec les deux classes de Cerisiers et l'ADAPEI, le 23 mai.

USEP pour 3 classes : Sport Co Basket pour les CE2/CM1 et « Les Chemins de la Mémoire pour les CM2 et CM1/CM2 : 6 mai. Un représentant de la mairie sera présent.

Toutes les classes participent aux Incorruptibles. Différentes sorties spectacles à Melchior auront lieu.

Les classes de CM2, CM1 et CM1/CM2 participent aux Boules Lyonnaises à partir du 29 avril 2019.

Carnaval le 22 mars : les CP prépareront des livrets d'accueil et des marque-pages pour les GS.

Rencontres tennis de table en juin.

Visite du collège d'Irigny avec les CM2 le mardi 26 mars 2019.

Portes ouvertes du collège pour les parents le samedi 9 mars.

Le bilan des Restos du Cœur est très positif. L'opération a été très suivie par tous.

4. Subventions demandées pour 2019

Le budget sera voté le 28 mars 2019 au Conseil Municipal, toutes les demandes seraient acceptées, même le projet fresque.

5. Stages de réussite, ELCO, EILE et EVS

Pas de stages de réussite cette année sur l'école aux vacances de printemps.

A l'école élémentaire, un cours de langue ELCO (enseignements de langue et de culture d'origine) et un cours de langue EILE (enseignements internationaux de langues étrangères), encadré par le Ministère de l'Education Nationale, peut être dispensé aux enfants à partir du CE1. Cet enseignement gratuit est accessible à partir du CE1 et ouvert à toutes les familles qui en font la demande, quelle que soit leur nationalité ou leur origine, dans la limite des places disponibles. Les cours proposés sont d'une durée de 1h 30 à 3 h par semaine en sus des 24 h hebdomadaires. Une seule langue peut être demandée par élève. Les cours peuvent regrouper des élèves venant de différentes écoles. Un cours d'ELCO/EILE validé par l'éducation nationale n'est créé ou reconduit que si le pays partenaire a les moyens de mettre à disposition un enseignant. Les langues proposées sont : l'Arabe, le Portugais et le Turc. 9 demandes ont été faites par les familles, le nombre de demandes minimum pour une prise en compte est de 15.

Cette année, nous disposons de 3 AESH sur l'école.

10 élèves sont actuellement notifiés MDPH sur l'école.

Nous tenons à remercier madame Hugues, élue à la mairie de Charly, pour la mise en place du taxi pour l'élève allophone qui se rend à Grigny le lundi et mardi après-midi. Le financement se fait à l'aide du CCAS de la commune de Charly.

6. Points abordés par les parents d'élèves.

Rappel : L'école n'est pas un lieu de contamination, les enfants malades doivent rester chez eux.

- a. Point commission cour : deux tables vont être achetées très prochainement, la cabane va être enlevée (au moins être démontée et stockée à Melchior Philibert). Le panier de basket défaillant va être également démonté rapidement et nécessité de trouver un autre endroit ou de le fixer sur un autre support. Les RPE demandent une date pour effectuer une commission cour en présence de monsieur Duprez.
- b. Point commission informatique : Arrivée des 16 tablettes le vendredi 15 février, formation des enseignants le 6 mars : 4 heures de formation. Un accompagnement par la Poste est possible. Nous sommes la deuxième école à être équipée dans le Rhône. Existe-t-il un forum d'utilisateurs ? Le matériel en salle informatique devrait être enlevé rapidement.
- c. Point commission climat scolaire : deux réunions ont eu lieu entre la directrice (deux enseignantes) et les RPE. La directrice explique qu'au niveau de la circonscription de Givors, il existe un Pôle Ressources où sont présents différents professionnels de l'Education Nationale : l'Inspecteur de l'Education Nationale de Givors, des médecins scolaires, des psychologues scolaires, le RASED, les conseillères pédagogiques, des directeurs d'école, l'ITEP de la Pavière et des Eaux Vives... Ce

Pôle ressources étudie les différents cas d'élèves qui lui sont soumis. Au niveau de l'école, la première étape est de mettre en place un protocole au niveau de l'élève. Les conseillères pédagogiques de la circonscription ainsi que les conseillères ASH se déplacent pour une observation en classe. L'équipe mobile du DITEP se déplace également pour une observation en classe. L'Inspecteur de l'Education Nationale est informé régulièrement des situations qui ne sont pas propices à un climat scolaire serein. Les parents sont également invités aux équipes éducatives ou aux équipes de suivi de scolarisation. Monsieur l'Inspecteur a demandé à rencontrer les RPE avant la fin du mois de mars. Les RPE soulignent ne pas avoir eu de réponse aux différents mails envoyés à la circonscription.

- d. Communication entre l'école et les familles : Les familles qui souhaitent rencontrer les enseignants ou la directrice font une demande par l'intermédiaire du cahier de liaison. La directrice reçoit les parents en présence de l'enseignant de la classe concernée.
- e. Non remplacement des enseignants absents : L'école n'a pas bénéficié de remplaçants uniquement sur une période de deux jours. Dans d'autres communes, les enseignants sont moins bien remplacés qu'à Charly. Lors des absences des enseignants, l'école fera son maximum pour informer très rapidement les parents par l'intermédiaire du blog de l'école et du cahier de liaison. La directrice tient à préciser que l'école ne dispose plus de secrétaire administrative.
- f. Point piscine : Les RPE demandent si le langage des maîtres nageurs a évolué ? Les enseignantes confirment que le langage s'est adouci. Un nouveau maître nageur est arrivé, il est très respectueux envers les élèves. Les RPE restent vigilants.

7. Points sécurité et travaux

- Problème d'utilisation de la salle Mozart : La charte d'utilisation de cette salle est en cours d'élaboration et va être finalisée le 15 mars 2019.
- Exercice incendie effectué le 15 février 2019 : 3 points sont à améliorer. La mairie a vérifié les déclencheurs d'alarme qui dysfonctionnaient, tout est en état de marche.
- PPMS confinement effectué le 15 mars 2019.
- Stores de madame Bonnepart : en attente
- Peintures prévues pendant les vacances d'été : deux classes : Bonnepart et le Lay et les deux montées d'escalier.
- Installation du TNI souhaitée pendant les vacances d'été : classe de madame Fabre.
- Problème de la cabane EPS : en salle Dubernard, il faut aménager un local. Faut-il démonter la cabane, la consolider ? Il y a un souci de ne pas éparpiller le matériel EPS et de ne pas encombrer la salle Rêv'Art.
- Anti-pince doigts pour la classe de madame Crespin.
- Nécessité d'un visiophone pour la directrice : les entrées et sorties des parents ou élèves sont de plus en plus nombreuses et la directrice ne veut pas quitter sa classe.

Prochain conseil d'école le lundi 24 juin 2019. Clôture à 20h14.

Fait à Charly, le 12 mars 2019.

La Présidente
Mme FABRE

La Secrétaire
Mme Maneval

Les représentants de parents d'élèves